

INSCRIRE LA CONNAISSANCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL : LA COMMUNE DE THIADIAYE S'ENGAGE AUX COTÉS DE L'UNIVERSITÉ IBA DER THIAM DE THIÈS DANS SA VISION DE RAPPROCHER L'UNIVERSITÉ DES TERRITOIRES POUR MIEUX LES SERVIR

Thiadiaye, le 29 avril 2026



La Commune de Thiadiaye et l'Université Iba Der Thiam de Thiès ont franchi une étape significative dans leur collaboration par la signature d'une convention commune. Cette cérémonie s'est déroulée à Thiadiaye en présence de nombreuses personnalités coutumières et religieuses, de Monsieur Richard Birane FAYE, sous-préfet de Sessene, d'élus locaux, d'étudiants, ainsi que de membres de l'université.

La convention qui vise à créer un cadre de coopération durable et bénéfique pour les deux parties prévoit des actions concrètes dans divers domaines, notamment la formation, la recherche appliquée aux besoins de la commune, ainsi que l'organisation d'activités de services à la Société.

La cérémonie a débuté par des discours des différents acteurs qui sont revenus sur l'impact d'un tel partenariat sur la vie des populations de Thiadiaye. Pour eux, l'Université constitue un atout majeur pour le développement grâce à son expertise et ses ressources.



Le Maire, Maitre El Hadji Omar YOUM dans son allocution, a rappelé tout le sens de cette cérémonie de signature qui marque une étape décisive dans la construction d'un nouveau modèle de coopération entre les collectivités territoriales et les institutions du savoir. « Aujourd'hui, nous faisons le choix de bâtir un partenariat utile, concret et tourné vers l'avenir. Nous faisons le choix de rapprocher l'université du territoire. Nous faisons le choix d'inscrire la connaissance, la recherche et l'innovation au cœur du développement local. Dans un contexte où la territorialisation des

politiques publiques devient une nécessité, les collectivités locales ne doivent plus avancer seules.

Désormais, elles doivent être connectées aux centres du savoir car le développement territorial moderne exige une alliance forte entre :

- * **la gouvernance locale,**
- * **la recherche universitaire,**
- * **la jeunesse,**
- * **l'innovation,**
- * **et la participation citoyenne.**

C'est précisément le sens de la convention que nous signons aujourd'hui ». [lien l'intégralité du discours Maire de Thiadiaye](#)

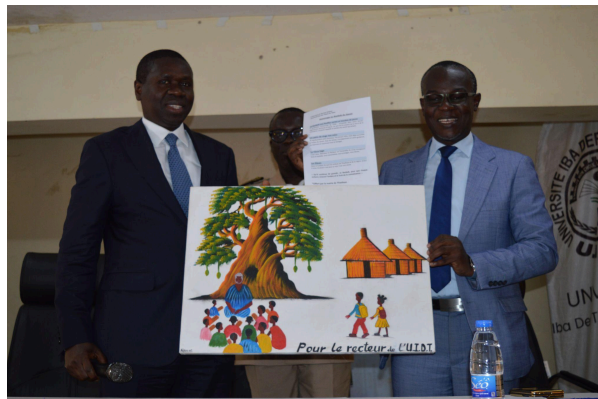


De son côté, le Recteur a exprimé sa satisfaction pour ce partenariat, qui permettra de rapprocher l'université des réalités du terrain. Il a également évoqué les nombreuses opportunités que cette convention ouvrira aux étudiants, notamment en termes de stages, de projets de recherche et de sensibilisation aux enjeux locaux.

A sa suite, le Sous-Préfet de Sessene Monsieur Richard Birame FAYE a magnifié cette volonté commune des deux parties de sceller leur destin au bénéfice des populations. Il a salué l'ouverture de l'UIDT et l'engagement du Maire à unir leur force au profit du développement local. Cette signature de convention est un pas important vers l'amélioration des conditions de vie à Thiadiaye, et un exemple à suivre pour d'autres collectivités et institutions académiques.



Après les discours, les deux parties ont procédé à la signature officielle de la convention, symbolisant ainsi leur engagement mutuel pour le développement de la commune et l'amélioration de l'enseignement supérieur. La signature a été suivie d'une remise de cadeaux. Le Maire, en guise de remerciements, a offert au Recteur une attestation de reconnaissance, un tableau intitulé **Hommage au Baobab** [lien description tableau](#).



La cérémonie s'est conclue par un moment de convivialité, autour d'un repas gargantuesque, ce qui augure d'une collaboration fructueuse au service du développement local





